

ON EN PARLE

COMPOST : Le relais d'Anjou à Andard



Je suis le patron du restaurant Le Relais d'Anjou à Andard, connu aussi sous le nom de La Bascule. Pour ma part, les gens m'appellent simplement Fred et c'est bien comme ça.

a un côté amusant à réussir son compost), il est bien facile, pour tout un chacun, de trouver une meilleure destination pour ses déchets : le compostage.

Cela fait un peu plus d'un an que je me suis décidé pour le compostage, avec l'aide du SICTOM et du cuisinier. Cette aide est très appréciable, voire précieuse, car l'opération n'est pas évidente, réclame un peu de travail et d'attention. Mais le résultat est gratifiant. Avec les quelques centaines de kilos de déchets recyclés, nous avons produit plus d'un mètre cube de compost de très bonne qualité.

Sincèrement, c'est plus compliqué de trier sa poubelle et brasser tout ce que l'on a pu mettre dans le composteur, veiller à son humidité, surveiller le travail des petites bêtes qui transforment tout ça, mélanger le compost dans son bac à fleur ou son potager ... que de mettre un sac poubelle à la benne et «pffuit» disparu. **Mais ce n'est que le premier pas qui coûte pour mettre une petite organisation en place.** Cela fait je crois bien gagner sur tous les tableaux.

Frédéric SERVE

En 2012, j'ai décidé que notre cuisine applique le principe du «fait maison» et utilise essentiellement des produits frais et naturels, si possible de production locale. Ce choix impose, entre autres, une augmentation du volume des déchets organiques résultant de la préparation des fruits et légumes. C'est alors plusieurs kilos de matière naturelle qui se retrouvent dans la poubelle, chaque soir, en route ensuite pour une usine de traitement.

Que ce soit par mesure économique (limiter la facture d'enlèvement des ordures), par mesure écologique (recycler au mieux pour limiter la pollution de mon milieu de vie), par souci social (je n'ai pas de jardin et j'offre le compost), par curiosité ludique (il y

BRÈVES

Nouveautés sur les déchèteries

2 expériences pilotes :

■ Chateaufort

Depuis le 26 mai : séparation des tontes de pelouse et des branchages.

Objectif : valoriser les matériaux à un coût moindre.

■ Tiercé

Depuis le 1er août : tri des papiers en grand volume dans une benne de 7 m³.

Objectif : faciliter le tri pour les gros volumes de papier.

BRÈVES

Tous les papiers se trient dans le bac jaune Et pas seulement les journaux et les magazines!

Tous les papiers de notre quotidien se trient et se recyclent ! Bien entendu, les journaux, les magazines, les courriers publicitaires, les prospectus... Mais aussi les enveloppes à fenêtre, les cahiers à spirale ou encore les blocs notes avec leurs agrafes.



BRÈVES

Une benne dédiée aux meubles



Tous les meubles dont vous ne voulez plus peuvent aller en déchèterie où ils seront soit :

- remis à Emmaüs pour une seconde vie si leur état le permet
- recyclés



COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Possibilité après la commande d'un retrait direct au siège du SICTOM

Pour obtenir un composteur, remplissez le formulaire et renvoyez-le au SICTOM.



15€

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. :

E-mail :

J'habite le territoire du SICTOM Loir-et-Sarthe et je souhaite acquérir un composteur.

Signature :

Date :

SICTOM Loir et Sarthe

103 rue Charles Darwin
49125 TIERCE
Tél. : 02 41 37 56 89
E-mail : sictom@loir-sarthe.fr
Internet : www.sictomls.fr

Directeur de la publication : André Seguin
Comité de rédaction : A. Seguin, G. Boudaud, F. Bonnet, C. Blanvillain, T. Bain, M.C. Beaussier
Conception, rédaction et réalisation : SICTOM Loir et Sarthe
Impression : LGL imprimerie sur papier recyclé.



Puissance TRI

L'environnement : on en parle, nous agissons !

Le magazine d'information du SICTOM Loir et Sarthe

NUMÉRO 24



Le mot du président

10 ans après le lancement de « l'opération Puissance Tri », les résultats sont les suivants :

1. un tonnage ordures ménagères de 136 kg/habitant soit une baisse de 51 % entraînant une économie de traitement de 7 200 T/an,
2. un tonnage des emballages recyclables et des papiers de 102 kg/habitant, soit une hausse de 57 % et de 1 900 T/an,
3. De nombreuses actions de prévention avec :
 - un composteur pour plus de 20 % des foyers,
 - le stop pub : 18 % des boîtes aux lettres équipées
 - la mise en place de composteurs chez les gros producteurs, en particulier les restaurants scolaires,
 - des animations dans les écoles : 412 élèves sensibilisés entre septembre 2014 et juin 2015.
4. un taux de présentation des 2 conteneurs (bac vert, bac jaune) de l'ordre d'une fois toutes les 3 semaines depuis 4 ans,
5. des déchèteries modernisées et sécurisées avec contrôle d'accès ; vidéoprotection et 26 filières de tri,
6. un taux global de valorisation des déchets de 89 %,
7. une cinquantaine d'emplois dédiés,
8. un prix moyen de la redevance par habitant de 70 € pour 90 € en moyenne nationale de la catégorie démographique soit une économie de 20 € par habitant ou 1 000 000 €/an sur le territoire.

Ces résultats satisfaisants ont pu être obtenus grâce à votre civisme, ce qui nous a permis d'améliorer notre environnement tout en maîtrisant les coûts.

Soyez en remerciés.

Un seul bémol cependant : le taux de refus du bac jaune qui reste encore beaucoup trop élevé. Il nous faut améliorer la qualité du tri. C'est une perte de recettes importante pour notre syndicat qui augmente d'autant le montant de la redevance.

André SEGUIN,
Président du SICTOM Loir-et-Sarthe



PELOUSE, BRANCHAGES

... JE LES RECYCLE DANS MON JARDIN.

VALORISER LES DÉCHETS VERTS



en anjou je réduis mes déchets.fr



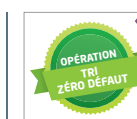
Sommaire



Page 2
- Appels d'offres collecte ordures ménagères et emballages
- Déchets d'équipements électriques électroniques



Page 3
- Principaux chiffres : - budget 2014 - performances de collecte



Page 4
- Compost au relais d'Anjou
- Brèves



EXPLICATION DU SIGLE :

Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères

Le SICTOM Loir et Sarthe (et non le SITCOM ou la SICTOM !) est un établissement public qui comprend 5 Communautés de Communes :

1. du Haut Anjou (Chateaufort sur Sarthe),
2. du Loir (Seiches sur le Loir),
3. Loir et Sarthe (Tiercé)
4. des Portes de l'Anjou (Durtal)
5. Vallée Loire Authion (Brain sur l'Authion) et la commune de Fontaine Milon

soit 40 communes au total pour 50 000 habitants.

Le SICTOM est dirigé par un comité syndical composé de 48 élus et se réunit, en moyenne, 3 à 4 fois par an. Son rôle est de définir les orientations politiques, voter les budgets, autoriser les marchés ...

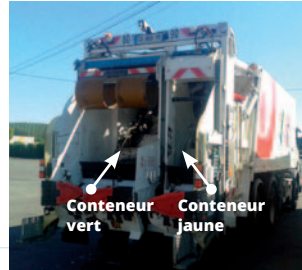
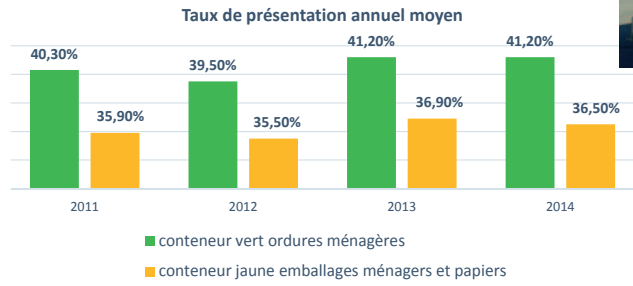
Le bureau se compose de 11 élus, 2 par Communauté de Communes et 3 pour celle du Loir et Sarthe compte tenu du siège à Tiercé et des installations sur son territoire. Le bureau se réunit environ une dizaine de fois par an et voit, dans le détail, tous les dossiers.

Tous les ans, les 40 Maires présentent, après validation par le comité syndical, le rapport annuel d'activités à leur conseil municipal. Ce rapport est consultable dans chacune des Mairies, au siège du SICTOM à Tiercé et sur le site Internet.

NOUVEL APPEL D'OFFRES : COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET EMBALLAGES/PAPIERS

Le marché actuel de collecte avec Véolia se termine le 31 décembre 2016. La collecte se fait actuellement toutes les semaines par un seul camion bi-compartmenté, c'est-à-dire avec un compartiment pour les ordures ménagères et un autre pour les emballages recyclables et les papiers.

Les taux de présentation des conteneurs, depuis 4 ans, sont les suivants :



C'est-à-dire entre 1 fois tous les 15 jours et 1 fois toutes les 3 semaines.

Le nouvel appel d'offres va être lancé en septembre 2015 pour un début de marché au 1er janvier 2017.

Un des enjeux majeurs de cet appel d'offres sera de répondre à la question de savoir s'il faut rester, comme actuellement, à une fréquence de collecte une fois par semaine ou passer à une fréquence une fois tous les 15 jours comme dans de nombreux autres syndicats du Maine et Loire.

Les deux solutions seront demandées. Les différents opérateurs privés pourront aussi proposer librement des variantes.

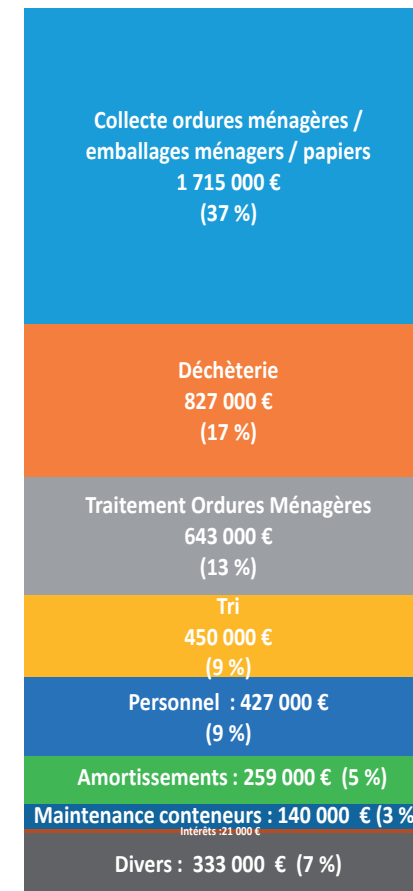
Le comité syndical prendra sa décision au vu du résultat de cet appel offres et donc sur des prix réels.

Comme l'a toujours fait le SICTOM Loir et Sarthe pour les décisions importantes, une large consultation sera faite auprès des différents conseils municipaux. Il y aura d'abord, en janvier, une réunion dans chacune des Communautés de Communes pour l'ensemble des conseillers municipaux afin de présenter les différentes solutions, ce qui permettra ensuite, en février, un débat dans chacune des communes ou Communautés de Communes.

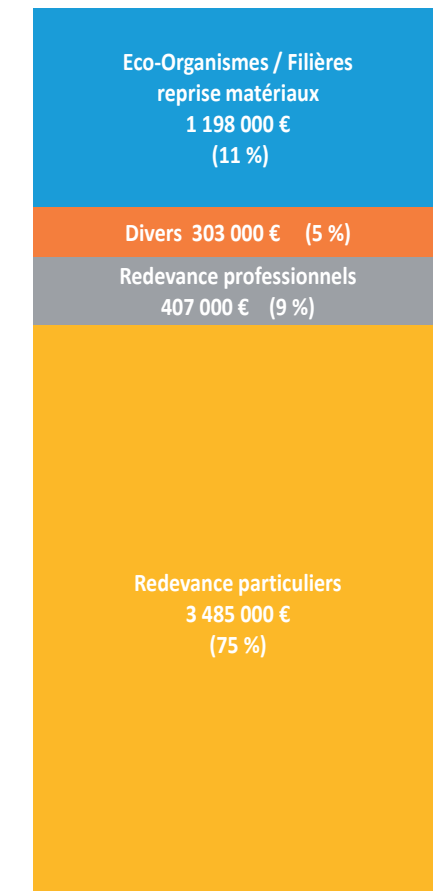
Une synthèse sera ensuite faite par le bureau et le comité syndical prendra sa décision au plus tard pour le 30 juin 2016.

BUDGET 2014

Total dépenses de fonctionnement : 4 815 000 €



Total recettes de fonctionnement : 5 393 000 €



Ce graphique montre l'importance des recettes liées au tri qui viennent diminuer d'autant la redevance.

La différence entre les recettes et les dépenses (578 000 €) sert à autofinancer les investissements, rembourser le capital des emprunts (196 000 €), renouveler les conteneurs, financer les travaux déchèteries et réhabiliter l'installation de stockage de déchets non dangereux (Tiercé)

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

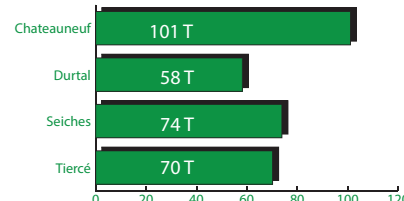


UNE SOLUTION : VOTRE DECHÈTERIE

Quelques chiffres clés du SICTOM



303,3 tonnes de DEEE collectées en 2014
soit 48 681 appareils électroniques
Nos 4 déchèteries ont collecté en 2014 :



Performance de **6.1 kg/ha/an**
241 tonnes de matières recyclées



26 tonnes de matières valorisées énergétiquement
soit 267 tonnes valorisées



192 tonnes de CO2 évitées
375 barils de pétrole économisés

AUTRE SOLUTION : LE PRINCIPE DU 1 POUR 1. A l'achat d'un appareil neuf, le distributeur a pour obligation de reprendre l'appareil usagé du même type.



PRINCIPAUX CHIFFRES 2014

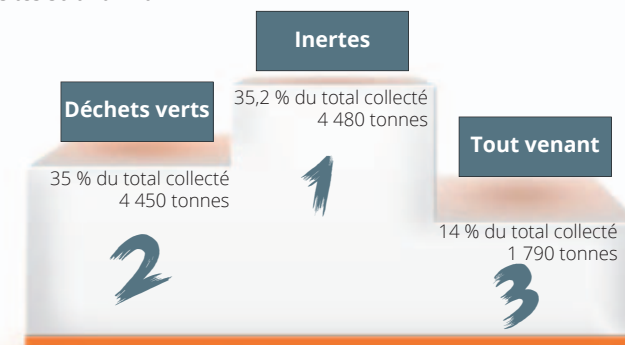
Ordures ménagères : 136 kg/hab.

Moyenne nationale des collectivités en redevance incitative : 131 kg/hab.
(Source Ademe)

Emballages ménagers/Tous les papiers 102 kg/hab.
(dont refus : 14 kg/hab.)

Déchèteries 321 kg/hab.

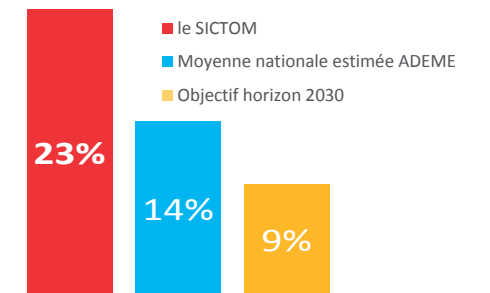
Tonnage total : 12 720 T
Le podium : 3 déchets représentent 84 % du total collecté sur les 4 sites soit 10 720 T



Accès déchèterie : 80 % des usagers vont moins de 9 fois à la déchèterie par an

Refus de tri sur la collecte du bac jaune 23%

Le ratio du SICTOM est élevé : 23 % des déchets sont hors consignes de tri actuelles et ne sont donc pas valorisés par recyclage. C'est une augmentation importante des charges qui impacte d'autant le montant de la redevance.



Principales erreurs de tri :

- Les textiles et chaussures,
- Les papiers d'hygiène : mouchoirs, essuie-tout, couches ...,
- les emballages non recyclables : barquette, sac, films, pots en plastiques...
- les déchets alimentaires.